LE JOURNAL DE

THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr

N°5

THÉNAC

Esprit village

THÉNAC

Esprit village

Horaires d'ouverture de votre Mairie

- **Lundi : 13h à 17h**
- **Mardi : 8h à 12h et 13h à 17h**
- **Mercredi : 8h à 12h et 13h à 17h**
- **Jeudi : 8h à 12h**
- **Vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h**

Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45
Adresse courriel: accueil.mairie@thenac17.fr
Facebook : Mairie Thénac 17
35, rue de la République - 17460 Thénac

URGENCE MAIRIE 06.73.77.59.84
(En dehors des horaires mairie)

Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- **Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h**
- **Jeudi : 16h à 18h**
- **Vendredi : 16h à 18h**
- **Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h**

Tél. : 05.46.92.19.99
Adresse courriel : mediathenac@thenac17.fr
Facebook : médiathèque Thénac 17
2, rue de la République - Parc du Château
17460 Thénac

Permanences des élus

- **Sylvie MERCIER**, Maire
  du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45

- **Adjoints** :
  Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*
  Mardi après-midi : Patrick PAYET, *communication et associations*
  Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*
  Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN, *action sociale/enfance-jeunesse*
  Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU, *bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac
Rédaction/Mise en page/Groupe communication
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

SOMMAIRE

ÉDITORIAL p.3

INFO MUNICIPALE p.4
- Compte-rendu CM
- Plan projet cantine/salle 1954
- Travaux lotissement Beauséjour
- Verger solidaire-Autres travaux
- Arrêté zone 30
- Majoration taxe foncière bâti
- Création des comités consultatifs
- Cérémonie 11 novembre
- Repas des Anciens CCAS

INFO CITOYENNE p.10
- Conseiller numérique CDA
- Ordi Facil
- Élagage propriété privée
- Lettre des Conseillers Départementaux
- Nouveaux horaires de La Poste

BRÈVE 1 & 2 p.12 -14

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES p.14

ANNONCE LOCATION APPARTEMENTS COMMUNAUX p. 14

EN IMAGES p.15
- Fresque participative -Cérémonie du 18 juin
- Eclats musicaux- Soirée du 13 juillet
- Festival Abbaye aux Dames-Cérémonie de remise des prix EETAA 622-Eurochestries-
- Baptême de l'air des CM2– Thé dansant CCAS

VIE ASSOCIATIVE p.17

VIE COMMERCIALE p.20

HOMMAGES p.21

PORTRAIT DU MOIS p.22

AGENDA p.23

NUMÉROS UTILES p.24

ÉDITORIAL

Chères Thénacaises, chers Thénacais,

La période estivale s'est terminée sans nous avoir vraiment offert ses plus beaux rayons de soleil, j'espère que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer ce dernier trimestre sereinement.

Cet été, dans notre village, diverses manifestations ont pu avoir lieu et ont connu un franc succès, et je tiens à remercier les associations, élus et bénévoles pour ces grands moments de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin en ces jours incertains.

Chacun a repris ses activités quotidiennes et surtout les enfants ont retrouvé le chemin de l'école avec cette ambiance joyeuse des cours de récréation. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux écoliers et à notre nouveau directeur d'école Mr Chinchon.

Malheureusement, cette rentrée reste cependant marquée par la présence de la pandémie de Covid-19. Le sens des responsabilités individuelles de chacun est primordial. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour accueillir les élèves de notre école. Nous espérons et souhaitons vivement que l'année scolaire 2021 -2022 se déroule sous de meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel fréquentant ce groupe scolaire.

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Thénac, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village et ralentissent la mise en œuvre de certains dossiers. Dans le dernier bulletin municipal, nous avons fait un appel pour compléter notre équipe de référents de quartiers. Je suis heureuse d'accueillir Pierre pour le quartier de Beauséjour, David pour le quartier des Martres et Christine pour le quartier du Grand Logis et je tiens à les remercier pour leur engagement. Vous pourrez les contacter en appelant le secrétariat de la mairie.

Votre Conseil Municipal ainsi que l'équipe des agents communaux sont au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

La rénovation des salles associatives et la création de la nouvelle cantine proche de l'école se préparent. Les plans ont été présentés au comité consultatif composé des élus et des présidents des associations qui occupent ces espaces. Ces plans sont consultables en mairie pour ceux qui le souhaitent.

Le déploiement de la fibre optique se poursuit, la commune de Thénac est maintenant couverte à 94%. Notre société évolue vers une dématérialisation de nos démarches administratives. A partir du mois d'octobre, une médiatrice numérique, recrutée par la Communauté d'agglomération, pourra vous accueillir à la mairie de Thénac. Elle sera là pour vous aider si vous rencontrez des difficultés dans ces démarches. Si ce nouveau service vous intéresse, n'hésitez pas à appeler la mairie pour vous faire inscrire et planifier un rendez-vous.

Afin de préserver votre sécurité et celle de nos enfants, je viens de prendre des arrêtés de circulation pour limiter la vitesse à 30 km/h dans certaines rues. Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, nous constatons encore trop de comportements dangereux.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour, à la fois l'intérêt général, et celui de notre beau village.

Au plaisir de vous rencontrer, Bien à vous.

Votre Maire, Sylvie MERCIER.

Compte rendu des Conseils Municipaux

Vous pouvez consulter l'ordre du jour des Conseils Municipaux sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, ainsi que leur compte-rendu.

Conseil municipal du 17 juin 2021

Le Conseil municipal du 17 juin a examiné un ordre du jour important tant par les sujets que le nombre de délibérations autour de quatre grands thèmes.

La présentation du Schéma Défense Incendie par la RESE : le maire doit s'assurer de la suffisance des moyens de lutte contre l'incendie. Cette obligation recouvre en particulier celle de veiller à la disponibilité et au fonctionnement des points d'eau pour l'alimentation des services d'incendie et de secours.

La Mairie souhaite promouvoir son image, sa visibilité par la fourniture d'informations et d'accompagnement par la création d'un site internet. Après plusieurs recherches de prestataires et étant adhérente à SOLURIS, elle souhaite souscrire un contrat avec ce dernier.

L'ensemble des travaux à entreprendre sur les bâtiments de la commune va faire l'objet de demande de subventions auprès du département.

S'agissant des travaux de la salle « 1954 » il est important de créer un comité consultatif réunissant élus et membres des associations et experts.

- Présentation et approbation du schéma défense incendie.
- Convention constitutive du groupement de commandes : télécommunications fixes, mobiles et internet et élection d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la CAO du groupement.
- Modifications statutaires du Syndicat Départemental de la voirie.
- Création du site internet de la commune.
- Demande de subvention au Département pour appel à projet citoyenneté, création d'un verger solidaire dans le lotissement « La Pointe de Beauséjour ».
- Demande de subvention au Département pour des travaux supplémentaires du groupe scolaire.
- Demande de subvention au Département pour les travaux mairie.
- Demande de subvention au Département pour la rénovation des toitures des commerces.
- Demande de subvention au Département pour des travaux dans le local de la Pizzeria.
- Demande de subvention au Département pour la rénovation de la toiture de l'église.
- Renouvellement de l'adhésion à l'association « Les Maires pour la planète ».
- Constitution du comité consultatif pour la rénovation de « L'Espace 1954 ».
- Aménagement de sécurité RD n°138 au lieu-dit "Les Arènes".

Conseil municipal du 23 septembre 2021

Le Conseil municipal a examiné de très nombreux points notamment :

- ◊ Délibération sur l'exonération de la Taxe foncière sur les locaux non aidés par l'état suite à la modification du CGI,
- ◊ Demande de subvention au Département de Charente-Maritime au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux - pour travaux sur voirie accidentogène,
- ◊ Délibération pour approuver le contrat de relance et de transition écologique 2021—2026 pour le territoire de l'agglomération de Saintes,
- ◊ Délibération pour autoriser la mise en vente de l'appartement du leg de Mme FLESCH et la signature des documents relatifs à cette vente et cette succession,
- ◊ Délibération pour attribuer une subvention à l'association " Comité des fleurs " pour l'organisation de la manifestation " Jardins et saveurs d'automne " des 23 et 24 octobre 2021
- ◊ Délibération pour attribuer une subvention à l'association EP2L pour compenser des frais d'organisation du concert des Eurochestries 2021,
- ◊ Autorisation à lancer une convention d'étude avec le SDEER pour l'enfouissement des réseaux Route de Rétaud,
- ◊ Renouvellement de la convention pluriannuelle entre la commune et la communauté d'agglomération de Saintes concernant la mise à disposition de locaux pour l'exercice du Relais Assistants Maternels (RAM),
- ◊ Avenant à la convention de mise à disposition de locaux communaux par la commune de Thénac à la CDA de Saintes.

Construction du restaurant scolaire et aménagement des salles associatives

Le restaurant scolaire actuel ne remplit plus depuis plusieurs années les conditions sanitaires pour accueillir nos enfants. Les salles associatives actuelles sont particulièrement vétustes et certaines présentent un danger.

Face à ce constat et conformément à ses engagements, la municipalité a entrepris d'ouvrir par priorité ce dossier. L'immeuble « 1954 », après avoir été expertisé, sera conservé et rénové entièrement. Il recevra le restaurant scolaire et plusieurs salles associatives multi usages.

L'immeuble actuel fera l'objet d'un agrandissement sur la partie parc ainsi qu'à l'étage.

Le plan de l'ensemble a été établi par le cabinet d'architecte BERTHET-ROCHE en concertation avec l'équipe municipale, il a été présenté au comité consultatif qui l'a validé.

L'avant-projet sommaire va pouvoir être présenté au Conseil municipal. Le calendrier prévisionnel a pris malheureusement un peu de retard et nous le regrettons, mais nous avons été confrontés à différents facteurs extérieurs tels que l'obligation d'une nouvelle élection, la crise sanitaire COVID, à cela vont se rajouter, l'adaptation de la poursuite des activités des associations occupantes, l'organisation des élections présidentielles en avril 2022 suivies des élections législatives en juin.

Les travaux devraient pouvoir débuter au mois de juillet 2022.

03 SURFACES UTILES RESTAURANT SCOLAIRE		
ETAGES	DESIGNATION	SURFACE UTILE
PLAN RDC		
		6,72
	.ACCUEIL.VESTIAIRES	23,13
	.CUISINE. PREP	32,43
	.Débal	3,45
	.DECHETS	5,84
	.DGT.	19,74
	.LAVERIE	18,39
	.LEGUM	6,60
	.LT.	2,99
	.LT.1	1,73
	.MENAGE	9,16
	.REFECTOIRE 1.Ext	54,76
	.REFECTOIRE 2	89,19
	.RESERVE F	6,92
	.RESERVE sèche	9,06
	.VESTIAIRES	8,83
	.WC	4,90
	.WC/DOUCHE	5,09
	BOUTI'K	25,81
	S.ASSO 1	76,83
	S.ASSO 2	53,54
	SAS	8,30
	SAS accès Etage	6,57
	T.JAUNE	3,12
	TISANERIE	12,45
	VESTIAIRES	8,19
	WC	4,42
	WC.1	3,66
	WC.P1	2,33
	WC.P2	4,52
		518,67 m²

PLAN RDC - ECH 1/100ème

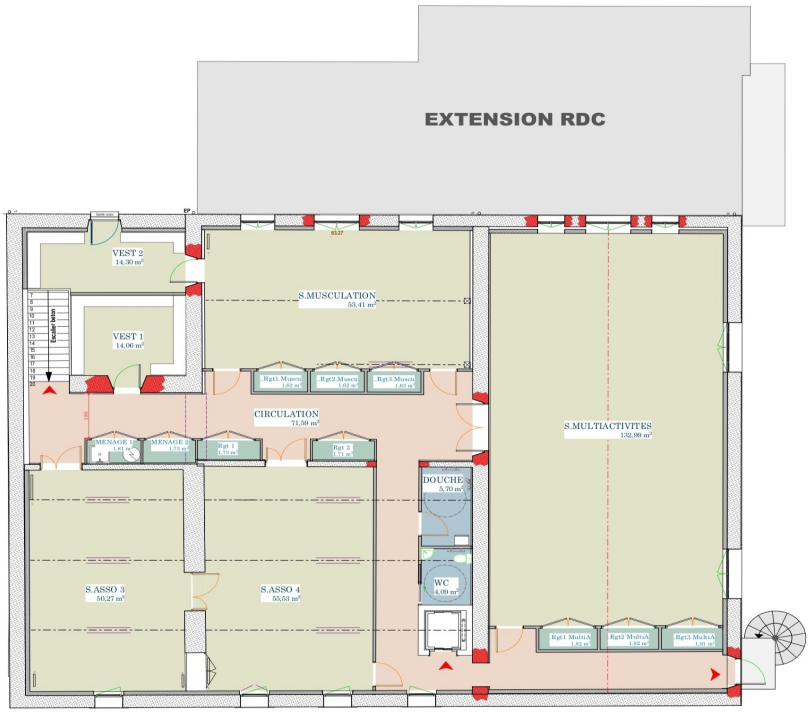

PLAN R+1		
	..Rgt1.Muscu	1,62
	..Rgt2.Muscu	1,62
	..Rgt3.Muscu	1,63
	.Rgt1 MultiA	1,82
	.Rgt2 MultiA	1,82
	.Rgt3 MultiA	1,91
	CIRCULATION	71,59
	DOUCHE	5,70
	MENAGE 1	1,81
	MENAGE 2	1,73
	Rgt 1	1,73
	Rgt 2	1,71
	S.ASSO 3	50,27
	S.ASSO 4	55,53
	S.MULTIACTIVITES	132,99
	S.MUSCULATION	53,41
	VEST 1	14,06
	VEST 2	14,30
	WC	4,09
		419,34 m²

PLAN R+1 - ECH 1/100ème

Travaux du lotissement Beauséjour

Les maisons étaient construites, mais l'aménagement des voies pour y accéder n'était pas réalisé. Et force était de constater que le plan d'aménagement des voiries, prévu à l'époque, ne correspondait pas à l'idée que l'on peut se faire d'un plan d'aménagement de quartier dans un village tranquille de la Charente-Maritime.

De ce fait en 2020, Madame le Maire, Sylvie Mercier, organisa une réunion publique, pour les copropriétaires du lotissement, afin de leur présenter un permis d'aménager modifié. Celui-ci prenait en compte la circulation en toute sécurité des habitants du quartier, piétons, cyclistes, automobilistes. Les copropriétaires présents lors de cette réunion ne manquèrent pas de souligner un nouvel élément présent dans ce futur aménagement : la nature verdoyante et la création d'un verger solidaire.

Et voilà, la première phase des travaux de voirie dans le lotissement Beauséjour 1 est achevée !

La réception du chantier a été faite le 23 juillet 2021.

Quelques photos pour vous montrer la réalisation de la voirie.

Le verger solidaire

Le verger solidaire est un beau projet pédagogique mené conjointement par le lycée du Petit Chadignac et la municipalité de Thénac.

Il démarrera à l'automne et devrait se terminer en fin d'année. Les élèves du lycée, guidés par leur professeur, planteront différentes variétés d'arbres fruitiers.

L'objectif de ce chantier est également d'engager une participation active des habitants du nouveau quartier Beauséjour, d'où le nom de verger solidaire.
En effet, l'entretien solidaire de ce verger sera une belle dynamique pour le partage entre voisins et la participation à la vie du quartier, donc de notre village.

Poursuite de travaux

- ◊ Le ravalement de l'église réalisé par le SAS, travaux électriques et moteur du clocher.
- ◊ La rénovation de deux classes à l'étage de l'école, climatisation, peinture,
- ◊ Le changement du grillage non-conforme de la clôture de l'école,
- ◊ Pour le local pizzeria, changement des vitrines,
- ◊ La rénovation de deux appartements pour mise en location.

Arrêté de zone 30

MAIRIE DE THÉNAC
35 Rue de la République
17460 THÉNAC

Arrêté municipal du 10/08/2021
Relatif à la création d'une zone 30KM/H
Portion de la Voie Communale :
Rue de Beauséjour – Rue des Mimosas
Chemin de la Ballotterie – Chemin de la Garenne – Chemin de la Motte

LE MAIRE DE THÉNAC

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.2, R 411.4, R 411.8, et R 411.25;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription - approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifié) ;

Considérant le problème de sécurité et de circulation qui se pose pour les automobilistes et pour les piétons qui l'empruntent.

Considérant qu'il appartient à l'autorité communale de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des usagers et prévenir les accidents.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : **Une zone « TRENTE KM/H est créée :**

- **Rue de Beauséjour** - du carrefour rue de Beauséjour jusqu'au carrefour Route de Rétaud en raison de l'étroitesse de la rue et d'un virage dangereux sans visibilité,
- **Rue des Mimosas** : du carrefour Rue du Fossé Doré/Rue des Maisons Blanches jusqu'au carrefour du chemin de la Pointe en raison de l'étroitesse de la rue et d'un virage dangereux sans visibilité,
- **Chemin de la Garenne, chemin de la Ballotterie et chemin de la Motte** : de l'entrée en agglomération chemin de la Ballotterie jusqu'au carrefour Chemin de la Garenne/Chemin de la Motte en raison de l'étroitesse de la rue et du déplacement des piétons, collégiens.

des panneaux seront mis en place et pour résoudre le problème de visibilité des voies aux différents carrefours des miroirs de rue seront posées : à l'intersection de la rue de la Cure et de la rue du Bonnet Phrygien, Rue du Fossé Doré en face de la sortie du Parc municipal et à l'intersection du chemin de Beauséjour et de la rue des Charmilles (comme indiqué sur les plans ci-joint).

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sera mise en place et maintenue par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Les dispositions définies par l'article 1er prendront effet le jour de la mise en place de l'ensemble de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

ARTICLE 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

ARTICLE 6 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ARTICLE 7 Madame le Maire de la commune de THÉNAC,
Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de SAINTES,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Thénac, le 10/08/2021
Le Maire,
Sylvie MERCIER

Copie sera adressée à :
- Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération de SAINTES.

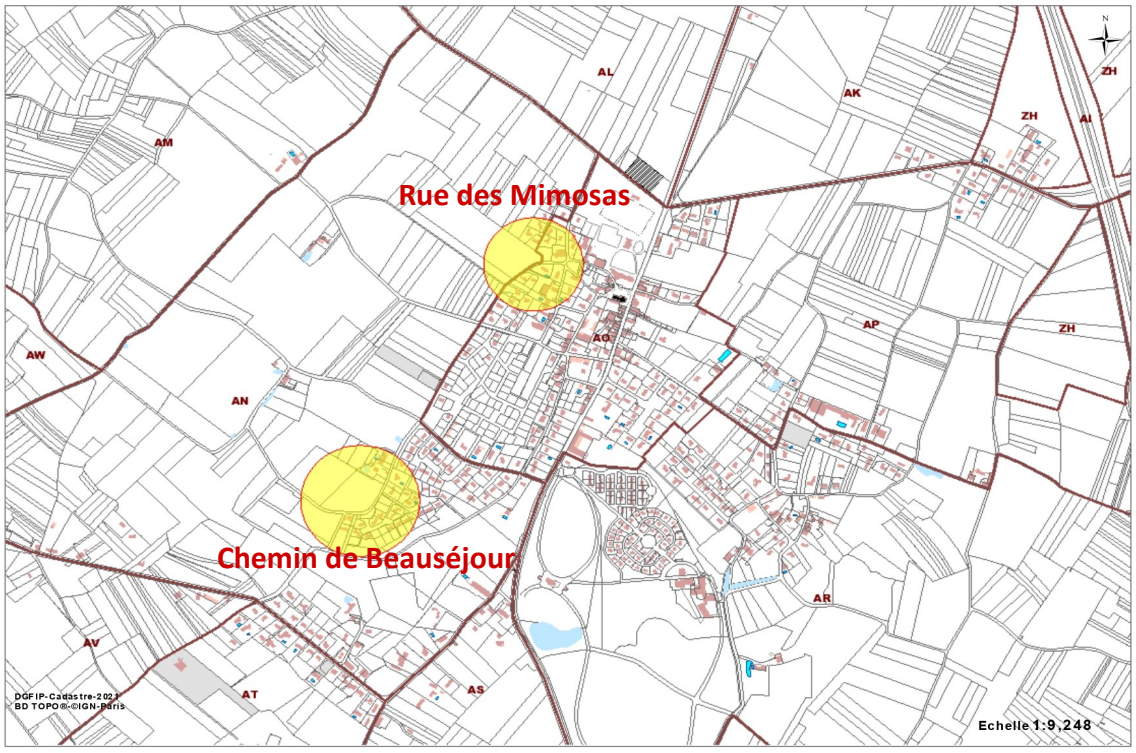

Majoration taxe foncière des propriétés

Vous avez reçu récemment le montant de votre taxe foncière. Nous vous informons qu'un montant, perçu habituellement par le département, est reversé aux communes, au vu de la réforme de l'État, sur la taxe d'habitation. Il concerne la Taxe Foncière des Propriétés Bâties.

Ce nouveau taux correspond à l'addition du taux départemental de 21,50% et de la taxe communale de 26,48%, expliquant ce pourcentage .

La commune **n'a pas augmenté volontairement ce pourcentage,** mais applique les directives des finances publiques nationales. Les taux communaux sont identiques depuis plusieurs années. Ils ont été votés au dernier budget 2021, sans augmentation.

Création des comités consultatifs

En accord avec notre engagement de faire participer les habitants de la commune aux projets de la mairie et conformément au règlement de fonctionnement de notre conseil municipal adopté en mai 2021, nous allons créer des comités consultatifs lors du conseil municipal de décembre 2021.

Ces comités peuvent être créés pour un objet unique de courte durée, par exemple, la réflexion et la définition du besoin d'un équipement sportif ou culturel, ou bien pour une mission plus transversale et pour la durée du mandat.

Les comités consultatifs n'émettent que des avis simples qui ne sauraient, en aucune manière, lier le pouvoir de décision de l'organe délibérant.

Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Le comité consultatif comprend obligatoirement des **membres du conseil municipal**, mais également des **membres extérieurs** au conseil et **spécifiquement compétents au regard de l'objet du comité consultatif.**

Nous lançons la création des comités consultatifs suivants :

Environnement – Thénac plus vert et plus vertueux
Réflexion sur les espaces verts communaux / Gestion des déchets verts

Patrimoine historique
La pierre de Thénac

Revitalisation du centre bourg
Aménagements et commerces

Mobilité
Se déplacer à Thénac en toute sécurité

Comité Jeunes
Rénovation du city stade et identification des autres besoins

Envie de vous investir sur un de ces sujets, ou d'apporter votre compétence ?

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie au 05 46 92 63 58 entre le 15 Octobre et le 30 Novembre 2021.

Cérémonie du 11 novembre

La Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 se tiendra comme chaque année devant le monument aux morts de notre village, **le 11 novembre 2021 à 11h45.**

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité, salle Hélène Neveur, dans le respect des consignes sanitaires du moment.

Repas des Anciens

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
THENAC

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu le 11 novembre dans la salle Hélène Neveur.

Souhaitons que les réglementations sanitaires nous permettent de partager cette journée.

INFO CITOYENNE

Conseiller numérique CDA

Un conseiller numérique à votre disposition dans votre commune

La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec les communes, a recruté deux conseillers numériques afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques.

Ces conseillers tiendront des permanences gratuites dans votre commune.

Qu'est-ce qu'un Conseiller Numérique ?

Un Conseiller numérique a pour mission d'accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des usages numériques quotidiens notamment :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette …)
- Naviguer sur Internet,
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

A partir du mois d'octobre, le Conseiller Numérique organisera et animera des ateliers individuels sur rendez-vous ou des ateliers collectifs de formation au numérique.

Les permanences seront gratuites et sur simple inscription.

L'usager pourra se rendre dans la permanence de sa commune ou toute autre de son choix en fonction de ses disponibilités.

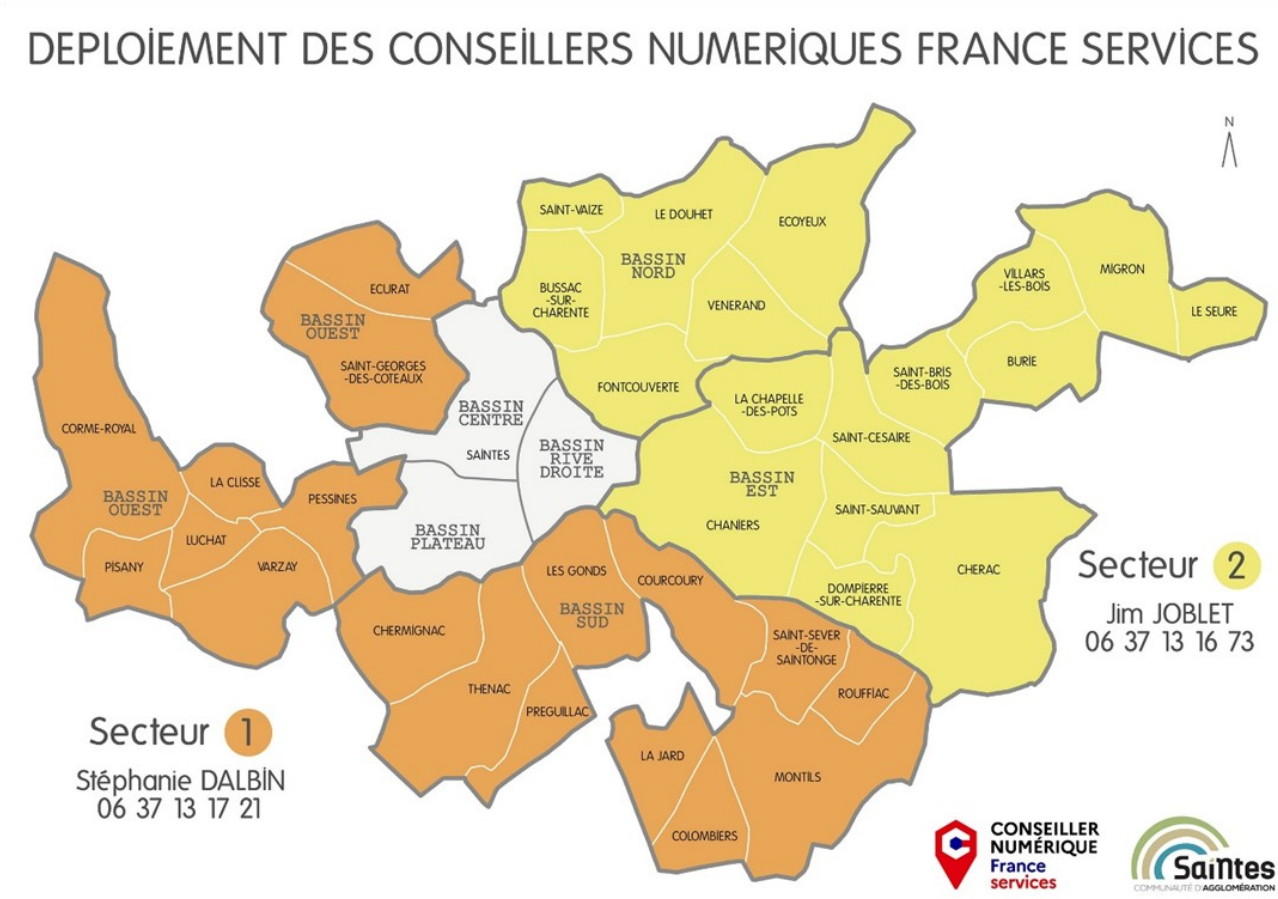

Ordi Facil

Besoin d'aide pour utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet, réaliser des démarches en ligne ou encore entretenir les liens avec vos proches ? Pour cela, la commune de Thenac est référente du service «**Pass Numérique**» du Département de la Charente-Maritime, développé dans le cadre de son **Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif**.
Ce carnet, d'une valeur de 100 €, vous donne accès à un réseau de structures de médiation numérique qualifiées pour vous accompagner dans votre formation aux outils du numérique.

Besoin d'aide dans vos démarche en ligne : un conseiller numérique sera présent à la mairie de Thenac pour vous aider, sur rendez-vous

Besoin d'un ordinateur, en panne de votre ordinateur, **Ordi Facil** peut vous prêter du matériel

Collecte des anciens ordinateurs, claviers, écrans : Vous changez votre matériel, **Ordi Facil** collecte et recycle le matériel

Contactez le CCAS à la mairie de Thenac
05 46 92 63 58
Accueil.mairie@thenac17.fr

BRÈVE 1

Sûrement une première dans les annales de l'état- civil de THÉNAC, certainement pour la secrétaire de mairie chargée d'enregistrer la déclaration de naissance par le papa et la maman.
En effet, la petite Adèle a ouvert les yeux sur le monde le 7 août dernier, là où personne ne l'attendait, dans la quiétude d'une nuit d'été, avenue de la République, face au château Maguier, dans la voiture familiale, accompagnée des pompiers et en présence de deux adjoints ébahis et émus.

On leur souhaite une vie remplie de bonheur et de joie

Élagage propriété privée

Récemment, pour des raisons de sécurité, les services municipaux de la commune de THENAC ont été amenés à procéder à des élagages de haies privées implantées en bordure de rue.

Ces travaux ont un coût qui est supporté par l'ensemble de la collectivité.

Lorsque la mairie, pour des raisons de sécurité, pallie à l'entretien de haies entravant la circulation sur les voies douces (trottoir, chemin), en bordure de parcelles privées, cela doit rester exceptionnel et unique.

L'entretien des parcelles privées restent à la charge exclusive des propriétaires.

Ainsi, si les moyens municipaux doivent intervenir à plusieurs reprises pour les mêmes haies, la mairie sera amenée à facturer une prestation au propriétaire concerné.

J'attire également l'attention des propriétaires sur l'entretien de leur parcelle qui doit être effectué pour éviter toute prolifération de nuisibles et de gêne importante

Lettre des conseillers départementaux

Chers habitants du canton de Thénac

Le 27 juin dernier, malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, vous avez été une majorité à nous faire à nouveau confiance pour représenter vos intérêts au sein de notre assemblée départementale, nous souhaitons sincèrement vous en remercier.

A la suite de la dernière élection, Sylvie Marcilly est devenue la nouvelle Présidente du Département et devient ainsi la première femme à diriger notre collectivité. Loïc Girard a quant à lui été nommé 1er Vice Président. Nous avons toute confiance en leurs qualités pour porter les projets qui feront la Charente-Maritime de demain.

Elus de terrain et de dialogue, à l'écoute de tous, nous sommes à votre disposition pour défendre avec force vos intérêts et ceux de nos communes, sans esprit partisan, uniquement dans l'intérêt de tous.

Nous souhaitons faire de ce mandat celui des grands projets pour le développement et le soutien à l'activité économique de notre territoire. Nous continuerons également d'agir en faveur des solidarités pour nos jeunes et nos aînés.
Nous défendrons les services de proximité et le déploiement du Très Haut-Débit.

Nous engagerons de nouveaux investissements départementaux dans nos collèges, nous accompagnerons les aménagements de nos centres bourgs ou encore la modernisation de nos routes départementales.

Une action forte sera renouvelée sur le soutien à notre agriculture, à l'éducation de nos enfants et à la protection de notre environnement.

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre confiance, vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre action avec passion et dans la plus grande proximité avec vous.

Fidèlement,

Sylvie Mercier

Vice-Présidente
en charge de l'aménagement et de l'inclusion numérique
06.75.83.02.45
sylvie.mercier@charente-maritime.fr

Alexandre Grenot

Vice-Président
en charge de la jeunesse et de la citoyenneté
06.75.29.44.41
alexandre.grenot@charente-maritime.fr

Nouveaux Horaires du bureau de poste

A compter du **2 novembre 2021**, le bureau de poste de Thénac change d'horaires.

Lundi : 8h30 – 11h30 / 13h45-16h45
Mardi : 8h30 – 11h30 / 13h45-16h30
Mercredi : 8h30 – 11h30
Jeudi : 8h30 – 11h30 / 13h45-16h45
Vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h45-16h45

Il sera tenu par un nouvel agent facteur guichetier.

BRÈVE 2

La mairie de Thénac et l'association du Chai Royal ont reçu le 28 août la délégation de la mairie de Beaujeu, capitale historique du Beaujolais, et l'association les Sarmentelles pour la signature de la convention de partenariat de la foire au vin au pain et au fromage prévue au mois de novembre à Thenac.

ANNONCE LOCATION APPARTEMENTS COMMUNAUX

À louer :

◊ Appartement T3 de 60 M2 loi Carrez composé d'une pièce de vie avec coin cuisine équipée et 2 Chambres, WC et salle de bain, situé au 1er étage, 3 Impasse du puits à Thénac, loyer 369 Euros . **LIBRE NOVEMBRE 2021**

◊ Appartement T4 de 90 M2 loi Carrez composé d'une cuisine équipée, 3 Chambres, 1 salle de séjour, WC, salle de bain et petite lingerie, situé au 1er étage 4 Ter Place de la liberté à Thénac, loyer 555 Euros.

Faire parvenir pour l'étude de votre dossier les éléments suivants à la mairie de Thénac :
- La photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) en cours de validité et comportant une photographie et la signature du titulaire.
- une pièce justificative de domicile : il peut s'agir des trois dernières quittances de loyer, du dernier avis de taxe foncière ou d'habitation.
- un ou plusieurs documents attestant de vos activités professionnelles : il peut s'agir d'un contrat de travail ou de stage, vos 3 derniers bulletins de salaire ou encore les deux derniers bilans comptables pour les indépendants.

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation.
Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

EN IMAGES

Fresque participative mur salle H.NEVEUR

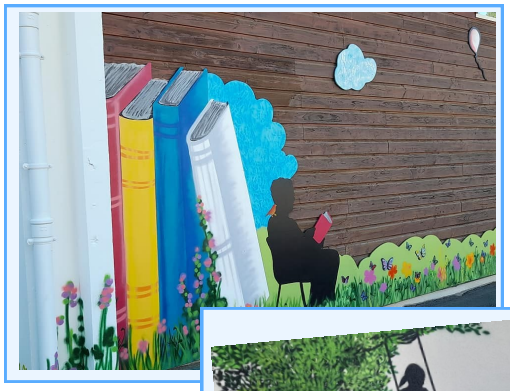

12 et 13 juin

Cérémonie commémorative

18 juin

Éclats musicaux

6 juillet

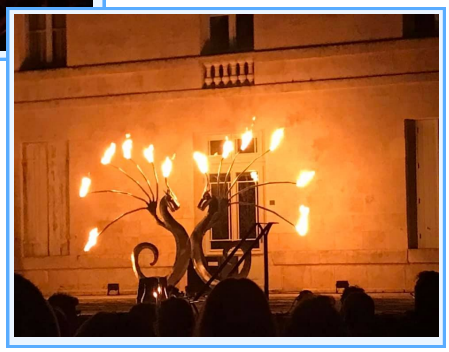

Soirée du 13 juillet

50ème édition du festival de Saintes de l'Abbaye aux Dames

Crédit photos
Abbaye aux Dames

15 juillet

Cérémonie de remise des prix EETA 622

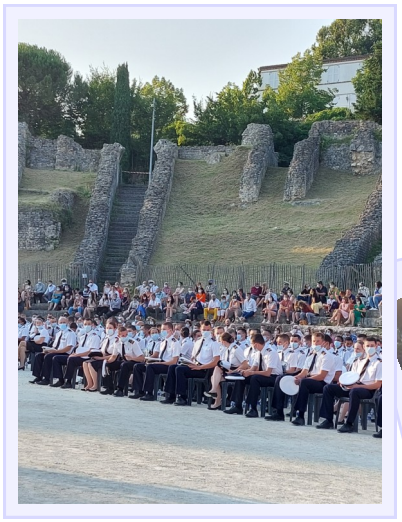

22 juillet

Les Eurochestries Groupe Aléa

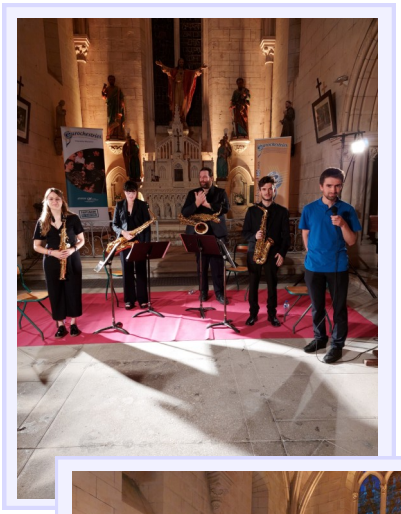

7 août

Baptême de l'air, classe des CM2

4 septembre

Tourne
Tourne
Tourne
L'accordéon

19 septembre
Thé dansant CCAS

VIE ASSOCIATIVE

Ateliers et animations de l'association
2021/2022

L'EP2L
L'écriture prend le large

ATELIERS ADULTES

Reprise de tous les ateliers :

- Scrabble 12 et 26 octobre / 9 et 23 novembre / 7 décembre 14h15 à 17h salle de l'association
- La dictée 21 octobre et 2 décembre Salle de l'association 14H 30
- Atelier d'écriture Démarrage le 13 octobre 17h-19h salle de l'association .Thème 2021-2022 « L'oubli »
- Cercle de lecture Prochaine réunion le 10 novembre 20H salle de l'association

ANIMATIONS

- LE CAFÉ PHILO le samedi 27 novembre Salle de l'association 15H sur « la connaissance »
- CONFÉRENCES de M. Pierre Massot le 20 novembre 15H « Le rôle des écrans dans nos vies »

ATELIERS ENFANTS

- LES BÉBÉS NOUNOUS Reprise le 21 09
- L'atelier Théâtre en partenariat avec THÉATR'Ô VERT
- L'atelier intergénérationnel avec l'EHPAD de Thénac sur le thème de la cuisine d'autrefois en partenariat avec l'atelier artistique de Marthe CASTANEYROL et la Maison PEIRO-CAILLAUD
- L'atelier Lecture à voix haute, enfants de CM1/CM2 à partir du 6 octobre **NOUVEAU (voir ci-dessous)**

PROJETS EN PARTENARIAT

- 31 octobre Marché des créateurs - Librairie éphémère

CONSULTEZ PÉRIODIQUEMENT NOTRE SITE INTERNET POUR TOUTES CES ACTIVITÉS **SALONDULIVRETHENAC.FR**

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2021 2022 (10 euros)

Nouveau

L'EP2L
L'écriture prend le large

ATELIER LECTURE À VOIX HAUTE
à Thénac
Salle de l'association EP2L

VIENS développer tes TALENTS DE LECTEUR, JOUER avec les MOTS et les mettre en lumière avec ta VOIX.

A l'extérieur et en salle, nous allons donner VIE à la LECTURE en s'amusant avec PASSION et PLAISIR!

Tu pourras aussi participer au concours « Et si tu lisais à voix haute ? »

Paiement de la cotisation annuelle pour adhérer (10 €) – nombre de participants **limités à 6 – CM1/CM2**
Chaque 1er mercredi du mois
Salle de réunion de l'association – **15 h**

1er Atelier le mercredi 6 octobre 2021

L'atelier sera encadré par Sophie Musseau, une professeure des écoles pas si scolaire !

RENSEIGNEMENTS/ INSCRIPTIONS
Association L'Écriture prend le large
Sophie Musseau
musseau.sophie@yahoo.fr

Thénac solidaire

OCTOBRE ROSE

L'Ehpad "*Les jardins de Thénac*",
les commerces, les associations, la mairie,
et tous les citoyens thénacais
soutiennent la lutte contre le cancer
à travers différents événements solidaires
tout au long du mois d'octobre

Vous désirez être acteur de cette action solidaire ? Contactez: ***prevostemeline@ymail.com*** 06 73 10 24 63

Tout les dons collectés seront reversés à
l'association "***Les Enchanteuses"***
www.les-enchanteuses.fr

Octobre rose

C'EST QUOI?

Octobre rose est un mois dédié à la **sensibilisation** des femmes au **dépistage précoce** du cancer du sein. Portée par l'emblématique **ruban rose**, c'est avant tout l'occasion de poser des **mots** sur le cancer dans sa globalité : *Le dépistage, la maladie, les différentes formes de traitement, la recherche...*
C'est aussi l'opportunité de parler **d'accompagnement**, pendant et après la maladie : Un accompagnement qui se veut à la fois physique et psychologique.

SOLIDARITE THENACAISE
Association humanitaire

friperie

6 RUE DE LA PAIX 17460 THENAC

Réouverture de la BOUTIK' Petits prix

TOUS LES 2ème et 4ème samedis du mois

L'argent de la vente est versé à l'association humanitaire solidarité Thénacaise pour l'aide aux personnes en difficulté avec le soutien du CCAS de Thénac

Contact : N . PIAUD :06 13 59 92 21 **C . JOVENET : 06 61 50 94 92**

Cercle de l'Amitié Thénac

Amitié

CLUB TAROT

Vous êtes débutant ou confirmé. Vous aimez apprendre et partager, vous aimez jouer...

Le Cercle de l'Amitié de Thénac vous propose de nous retrouver pour quelques parties de TAROT **le vendredi 24 septembre à 21 h** dans la salle Agathe (accès piéton à gauche de l'école, entrée de la salle coté parc).

Pour l'instant, le club de TAROT est mensuel. Une participation de 2 € est demandée.

Les dates suivantes seront les :
22 octobre
26 novembre
17 décembre

Nouveauté

ROCK SCHOOL
SAINTES / THENAC
CENTRE DES MUSIQUES ACTUELLES DE SAINTES

Antenne de la Rock School à Thénac !
Les titis Rockers
Initiation instrumentale pour

les 5/10 ans

les samedis matin de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45

Venez découvrir de manière ludique la musique, le rythme, les sons et stimuler la créativité, la mémoire et l'imagination par la pratique
musicale directe.

120€/trimestre pour 10 ateliers d'une heure.

Cours individuels ou collectifs de guitare et basse tout âge, tout public
Si tu as envie d'apprendre ou de te perfectionner rejoins-nous !
Pour les tarifs à partir de 36€/mois
Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter pour les titis rockers au 06-77-96-43-81 et pour les cours au 06-25-80-76-25 ou par mail à asso.cmas@gmail.com
facebook https://www.facebook.com/rockschoolsaintes

VIE COMMERCIALE

Hits 1 communication - services informatiques
tél 06 51 81 08 76

Réouverture du cabaret
Le Chai Royal
En plus des manifestations, quelques dates à retenir:

- ◊ 30 octobre
- ◊ 6,13 et 27 novembre
- ◊ 4, 11, 18, 31 décembre

Le Chai Royal

HOMMAGES

Nous souhaitons par ce billet rendre hommage à une grande Dame qui nous a quittés le 28 juin dernier.

Mme Jeanne BROTIER, Saintaise d'origine, habitait la Résidence des Jardins des Hauts de Thénac depuis 12 ans.

A 101 ans et demi, cette dame était un pilier de l'EHPAD, sa mémoire aussi.

Curieuse, appréciant rire et discuter, toujours au fait des détails de l'actualité, aimante, à l'esprit subtil et d'une grande philosophie, Mme BROTIER est partie trop vite à notre goût, laissant un vide aussi grand que notre affection pour elle.

Nous nous souviendrons des discussions que nous avions avec elle : sur l'architecture de l'EHPAD, sur ses anecdotes de la guerre lorsque les aides-soignantes passionnées d'Histoire la questionnaient sur le sujet, sur la pandémie, l'âge et les années qui passent, l'évolution de la société, …

Certains diront que Mme BROTIER a marqué leur vie en ayant une influence positive sur leur vie personnelle.

Nous la voulions tous immortelle, nous voulions tous encore profiter de sa compagnie, de ce qu'elle pouvait nous apporter de son expérience et de sa sagesse.

Elle n'était pourtant ni une mère, ni une grand-mère, ni une tante, pour nous. Comment qualifier cette relation, cet attachement si fort qui se crée ?

Une forte relation d'affection. Un lien d'attachement. Nous vivions avec elle. Beaucoup diront qu'ils l'aimaient.

Madame BROTIER, l'équipe de l'EHPAD en deuil, vous remercie d'avoir passé toutes ces années à ses côtés et de ces moments de joie partagés. Nous n'étions pas prêts à votre départ, nous ne voulions pas l'être, mais vous l'étiez.

Avec notre plus profonde tendresse,

RÉSIDENCE JT LES JARDINS DES HAUTS DE THÉNAC EHPAD

La médaille d'honneur du travail est une **distinction honorifique accordée par l'Etat qui récompense l'ancienneté du salarié ainsi** que **la qualité des actions entreprises dans le cadre** de **son travail.**

Le 3 juillet 2021, c'est un **hommage républicain** qui a été fait à trois carriers :

Mr AUTHIER Dimitri, Mr GELIN Charlie et Mr PETIT Patrick, en signe de reconnaissance de toutes leurs années d'activités.

Mr ARCADIAS, propriétaire exploitant des carrières de Thénac, en leur remettant à tous trois la médaille d'honneur du travail, a salué leur engagement, leur professionnalisme et le grand travail accompli.

La nouvelle municipalité de Thénac a engagé une démarche de valorisation des carrières thénacaises et du métier de carrier. Les carrières de notre village ont nourri de nombreuses familles durant des décennies et Thénac s'est construit sur ce site patrimonial exceptionnel.

Mr GAUTHIER Dimitri, Mr GELIN Charlie et Mr PETIT Patrick sont des travailleurs de l'ombre et nous tenons à les féliciter pour ces longues années de travail dans des conditions souvent difficiles.

De l'ombre, ils sont passés à la lumière ce 30 Juillet. C'est tout à leur honneur et une reconnaissance légitime de leur labeur.

PORTRAIT DU MOIS

Adieu Monsieur le Professeur.

Il y a des fins d'années scolaires joyeuses et tristes à la fois.

Monsieur Christophe Lassalle a atteint l'âge de la majorité, 18 années passées à l'école de Thénac, dont 17 en tant que directeur. Il peut donc maintenant quitter le nid.

Originaire du quartier populaire rochelais de Mireuil, il réalise un service volontaire en tant qu'animateur socio-culturel à la Maison de Quartier puis passe le concours d'instituteur et accomplit sa première année à Fléac S/ Seugne, à titre provisoire. Il prend connaissance de sa nomination la veille pour le lendemain et se voit confier une classe à 5 niveaux, sans ATSEM (PS, MS, GS, CP et CE1) et dont il est chargé de la direction. Pour débuter, ça met dans le bain !

Il exercera dans plusieurs écoles avant d'arriver à Neulles près de Jonzac. C'est ici, qu'il se passionne pour l'archéologie. En effet, les élèves lui apportent régulièrement des pierres trouvées de-ci, de-là. Et pour répondre à leur curiosité, il se met à s'y intéresser et s'inscrit à un programme de fouilles au côté du célèbre Jacques Gaillard, l'un des fondateurs de l'Association Archéologique et historique de Jonzac et qui fera paraître notamment, *les derniers carriers traditionnels du val de Charente*, texte scientifique sur l'analyse des carrières de Thénac. Il ne cessera de partager et de transmettre ses connaissances à ses élèves sur ce sujet. Certains se souviennent des visites au parc archéologique des tumulus de Bougon ou bien encore du séjour organisé à Aubeterre.

Après un passage à l'école de Chermignac, souhaitant en abandonner la direction, il arrive enfin à Thénac en 2003 ou il occupera un poste d'instituteur. Mais dès l'année suivante, le poste de direction est vacant et il se retrouve à l'occuper, bien malgré lui. Finalement, il aura exercé cette fonction presque toute sa carrière. Son seul regret, c'est de n'avoir pas vu aboutir son projet d'ouverture de C*entre de découvertes* aux Chais de Thénac, sur le thème de l'archéologie et destiné à des classes découvertes, dont il aurait pu être le directeur. A l'époque, il avait monté le projet avec les encouragements d'André Veillon, ancien maire, l'attention d'Isabelle Pichard, conseillère générale et le soutien des familles Bouillaud, propriétaires du site des carrières gallo-romaines de Thénac. « J'ai d'ailleurs une pensée particulière pour René Lucas, qui nous a quitté depuis et que j'ai rencontré pour la première fois, lors des fouilles de la carrière, organisées par Jacques Gaillard. » Le projet s'appuyait sur la richesse du patrimoine local, notamment le Paléosite de Saint-Césaire, le site du Moulin du Fâ, le Saintes gallo-romain et les carrières de Thénac.

Si on lui demande quels grands défis lui ont permis de progresser en tant qu'individu, il répond : « J'ai dû m'adapter à vivre en milieu rural, moi qui venais d'un quartier urbain… ». Et lorsqu'on lui demande encore de décrire les satisfactions à avoir occupé son poste d'enseignant à l'école de Thénac, il retient que l'école de Thénac a répondu à ses attentes dans sa capacité d'ouverture sur le village. En tant que directeur, il a ainsi favorisé avec ses équipes la participation des classes aux grands événements organisés : le festival de Préchernac, le salon du livre, la foire aux fleurs, le festival des fées… « La proximité et la très bonne collaboration avec la Médiathèque, l'implantation de l'école dans le parc sont des atouts importants. De plus, il souligne qu'il a pu travailler en bonne entente avec toutes les mairies successives. Il est également heureux d'avoir vu l'accomplissement de la construction de la nouvelle école. Mais sa plus grande satisfaction reste celle de la vie de classe au quotidien.

Quand on interroge ses anciens élèves et dont certains maintenant sont eux-mêmes parents d'enfants de l'école, tous se souviennent d'un enseignant patient, bienveillant et profondément humain.

Christophe Lassalle part à la retraite avec un projet de voyages : celui d'aller à la découverte des sites archéologiques mondiaux, ceux qui l'ont tant fait rêver.

Bienvenue à Monsieur Philippe Chinchon, nouveau directeur de l'école.

AGENDA

Le programme ci-dessous est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

Octobre Rose

1/2 & 3 OCTOBRE

FESTIVAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Parc Château Maguier
EP2L
Conférences
Projections
Rencontres
Animations

15/16 OCTOBRE

FÊTE DE LA BIÈRE

Domaine des Chais

23/24 OCTOBRE

JARDIN DES SAVEURS

Ateliers/Conseils/Activités enfants
Vente produits de saison/artisanat
Vide grenier/vide jardin (le 24)
Parc du Château Maguier

30/31 OCTOBRE

MARCHÉ DES CRÉATEURS

Animations/Ateliers
Librairie éphémère EP2L

---

11 NOVEMBRE

14 18

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

REPAS DES ANCIENS

Salle Hélène Neveur

18/19/20 NOVEMBRE

FOIRE AUX VINS, FROMAGES, PAINS

Domaine des Chais

DÉCEMBRE

THÉLÉTHON ASTC

NOËL

FÊTE AUTOUR DE NOËL

Pour les enfants de Thénac
Illuminations
Chants de Noël

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
112 TOUTES URGENCES *Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes*	112
SMS OU FAX *Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre*	114

Centre antipoison 05.56.96.40.80
Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr
L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. Téléphonez, sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger 119
Violences aux femmes 3919
EHPAD 05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit 06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon 05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen 05.46.92.60.50
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud.. 05.46.74.10.65

École élémentaire 05.46.92.26.07
École maternelle 05.46.92.69.08
Cantine 05.46.92.21.39
Garderie périscolaire 05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur 05.46.92.61.94
La Poste 05.46.92.20.31
CDA Saintes 05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes 05.46.98.07.19

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud 06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud 06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud 06.15.13.66.49
Toiture Pro Yohan Gaillot 06.84.32.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS 05.46.92.68.30
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage 05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur 05.46.92.64.17
Morand Terrassement, accordements, assainissements 06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration..... 06.59.22.51.41

Commerces et Services

Domaine des Chais 05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure 05.46.92.60.41
Espace Nature Ô - Energéticienne 06.80.70.36.89
Giragri 17 Transport Hélicoptère 05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture 05.46.74.01.01
Épicerie 05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse 05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier 05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier 06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ... 06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier 06.81.04.64.45
Hits communication - informatique..... 06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux....06.35.92.22.26

Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théatre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp du puits mauds	17460 Thènac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguillac	17460 Thènac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac
Eloïse YVON	06 70 38 26 72	35 Route de Rétaud	17460 Thénac